Fédération de Pêche de la Nièvre
www.federationdepeche58.fr

Bulletin infos pêche

Février 2018

Le député à l'écoute des pêcheurs

Mercredi 3 janvier, la Fédération de Pêche de la Nièvre a accueilli dans ses locaux de Nevers Patrice PERROT, récemment élu député. Jean-Philippe PANIER, Président fédéral, s'est réjoui de cette rencontre. Une passion commune, la pêche, a animé l'entrevue durant plus de deux heures.
En présence de membres du Conseil d'Administration et de salariés, un tour d'horizon des activités de la Fédération départementale et l'importance de la pêche dans le tourisme et l'économie à la fois départementale et régionale ont été présentés à Patrice PERROT, très à l'écoute.

Passion commune
Christian HEINTZ, directeur, André BONNOT, vice-président, Jean-Philippe PANIER, Président, Patrice PERROT, député, Gérard GUITTON, membre du CA, et Ivan ALFIER, technicien, lors de la rencontre dans les locaux de la Fédération de Pêche.

Avec une augmentation encourageante de 254 cartes annuelles adultes pour le bilan 2017, le développement de l'activité halieutique reste une priorité pour le département de la Nièvre et pour le tourisme vert en général.
Parcours de pêche thématiques (famille, no-kill, carpodrome), hébergements labellisés, événements de grande envergure ou entretiens des milieux aquatiques sont autant de moyens pour répondre aux attentes des pêcheurs.
Le Président a également insisté en fin de réunion sur les volets animation et communication, qui doivent encore progresser, et sur le projet d'étude d'une Maison de la Pêche et de la Nature en partenariat avec d'autres institutions, idée novatrice appréciée par le député.

Le monde de la pêche œuvre pour les jeunes !

C'est inscrit dans leurs missions! Les AAPPMA et la Fédération Départementale doivent mener des actions d'information, de formation et d'éducation à l'environnement aquatique...
Pratiquer la pêche et protéger les rivières sont des activités étroitement liées!
La Fédération de la Nièvre possède un animateur depuis 1999 et les Associations de Pêche organisent régulièrement des manifestations auxquelles les jeunes du secteur participent.
En 2017, 1302 cartes mineures (12-18 ans) et 2024 cartes découvertes (moins de 12 ans) ont été délivrées.

Attentifs
L'animateur capte l'attention des jeunes lors d'une séance au bord de l'eau.

Dans le cadre de ses animations, Nicolas Carbo, animateur fédéral diplômé, est beaucoup intervenu auprès des classes vertes à Baye.
A raison de deux heures par groupe (12 enfants maximum), ce sont 27 groupes, soit 265 jeunes, qui ont bénéficié des explications de Nicolas sur la préservation des milieux aquatiques et la pêche.

En lien avec l'Education Nationale, des animations ont été faites auprès de 16 classes primaires réparties sur l'ensemble du département, soit 407 enfants.
Les demandes viennent soit directement des écoles, soit des AAPPMA locales qui relaient l'information, et assistent l'animateur dans les sorties de terrain.
En salle, Nicolas peut faire des séances sur le cycle de l'eau, la morphologie et la biologie des poissons ou la reconnaissance des différentes espèces.
Auprès des collèges et Lycées, 10 interventions ont été faites, pour 208 élèves.

La participation de la Fédération aux journées «Loire rivière vivante» a permis aussi de sensibiliser 16 classes supplémentaires de primaires, et les centres sociaux nivernais ont accueilli Nicolas à 8 reprises (101 enfants).
En parallèle, l'animateur fédéral a proposé des animations écrevisses.
Reconnaître les espèces nuisibles et savoir les pêcher, tel est le programme pour les jeunes, mais également pour les familles.
Enfin, notons que les AAPPMA s'impliquent par le biais d'écoles de pêche, comme à Nevers (un projet est en cours à Guérigny), ou d'initiations et concours. 18 animations «hors Fédération» ont été menées en 2017, dont 5 lors de la fête nationale de la pêche.

Caravane de la pêche

Un véhicule de la Fédération est dédié aux opérations d'animations et de sensibilisation: la caravane de la pêche.
L'animateur fédéral ou les AAPPMA l'utilisent pour participer à diverse manifestations, expositions, ou initiations.
Des panneaux, un simulateur de pêche, des aquariums, ou du matériel de pêche peuvent ainsi être acheminés partout dans le département selon la demande.
En 2017, 17 journées ont été faites lors d'événements locaux.

La caravane de la pêche lors d'une animation à Pouilly sur Loire.

Zoom sur les AAPPMA nivernaises

L'AAPPMA « La gaule machinoise et champivertine » de la Machine

L'association de la Machine, dirigée par son président Gérard CISZAK, a en charge la gestion de l'étang Grénetier et d'une partie de l'Aron et du Canal du Nivernais près de Champvert.
En 2017, « la Gaule » représentait 37 cartes interdépartementales, 215 cartes majeures, 29 promotionnelles « femme », 41 mineures et 47 découvertes (moins de 12 ans). 121 cartes périodiques (journée ou semaine) ont également été vendues.
A côté de son investissement local, Gérard CISZAK fait aussi partie du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale et occupe le poste de vice-président.

Une partie des membres de l'AAPPMA lors d'une manifestation.

Les dépositaires de cartes de l'association sont le Marché du Bricolage à la Machine et l'Epicerie d'Anlezy.

Cet automne, l'AAPPMA a procédé à la vidange de l'étang Grénetier. Lors de sa remise en eau, un empoissonnement de 300 Kg de gardons, 400 Kg de carpes, 125 Kg de tanches, 20 Kg de brochets et 15 Kg de sandres a été réalisé.
A noter que la pêche sur l'étang Grénetier est actuellement fermée et ne sera possible qu'à partir du 1er mai prochain.

Déversement de brochets.

Ce plan d'eau possède le label national « Parcours famille » délivré par la Fédération Nationale de la Pêche en France.
Les pêcheurs venant accompagnés ont ainsi l'assurance de trouver de nombreux aménagements spécifiques comme des postes de pêches accessibles, un poste de pêche sécurisé pour les personnes à mobilité réduite, un cheminement périphérique possible, des parkings à proximité, des sanitaires, des jeux pour enfants, un point d'eau potable ou encore un espace de pique-nique.

Un alevinage en brochet a également été réalisé sur l'Aron en amont du pont de Champvert et le Canal du Nivernais a bénéficié de 220 Kg de tanches, 150 Kg de carpes, 180 Kg de petits poissons blancs et 77 Kg de brochets.

Entretien de berges

Avec la collaboration de la municipalité de Champvert, les bénévoles de « la Gaule » entretiennent chaque année une partie des berges de l'Aron afin de rendre la zone bien accessible aux pêcheurs.

Enfin, pour terminer le tour d'horizon, les jeunes de la Machine (école ou centre social) profitent régulièrement d'animations de la part de Nicolas CARBO, de la Fédération départementale, aidé si besoin par les membres de l'AAPPMA.

Brèves pêche

- **Parcours Vrille**

Truites

L'AAPPMA la Myennoise gère un parcours spécifique de pêche sportive de la truite sur 4 km de Vrille entre Annnay et Neuvy sur Loire.
Des déversements de truites arc en ciel sont faits tout au long de l'année, pour un total de 850 Kg en 17 lâchés. Renseignements au 0660854813.

- **Carnassiers**

Fermé

Depuis le lundi 29 janvier, la pêche des carnassiers (sandre et brochet) est interdite.
Les vifs, leurres ou morts maniés sont également proscrits jusqu'au 1er mai prochain.

- **Carpe de nuit**

Ouverture

La pêche de la carpe de nuit sera à nouveau possible sur tous les parcours nivernais à partir du 1er mars 2018.
L'ensemble des secteurs est mis à jour chaque année dans le guide du pêcheur disponible chez les dépositaires ou sur le site Internet de la Fédération.